

FO

HAUTE-SAVOIE

Trimestriel de l'Union Départementale des Syndicats CGT-Force Ouvrière de Haute-Savoie / Février 2013

MARDI 5 MARS 2013

GREVE / MANIFESTATION

Rassemblement 14h30 - PREFECTURE ANNECY

NON à la transposition de l'accord MEDEF/CFDT en loi !

En Haute-Savoie tous ensemble : actifs, retraités, privés d'emploi

A l'appel de la **CGT**, de **FO**, de la **FSU**, de **Solidaires** pour dire :

NON à l'accord de régression sociale du 11 janvier 2013 qui doit être envoyé aux oubliettes

NON aux licenciements

OUI à l'augmentation des salaires et des pensions !!

FORCE OUVRIERE HAUTE-SAVOIE

Rédaction-Administration :
UD-FO Maison des Syndicats
29, rue de la Crête
74960 Cran-Gevrier

Tél 04 50 67 40 15
Fax 04 50 67 19 45

udfo@force-ouvriere.fr
<http://fo74.blogspot.fr>

Directeur de Publication : Alain COLLARD
Rédacteur en chef : Julian MARQUES



Non à la flexibilité et à l'austérité !

Par Alain Collard, Secrétaire général

Il faut appeler un chat un chat : le gouvernement Hollande/Ayrault est engagé dans une politique d'austérité dont une des récentes mesures est l'annonce du gel des salaires des fonctionnaires pour la 3ème année de suite (Cherchez la différence...). La question des retraites revient aussi sur le tapis, l'Acte III de la décentralisation qui poursuit le démantèlement de la République et qui détruit par là-même l'égalité en droit est dans les tuyaux. ...

Le ministre Peillon veut appliquer à marche forcée sa contre-réforme malgré le rejet des enseignants.

Le « compromis historique » voulu par le Président de la République François HOLLANDE concernant la négociation sur l'accord interprofessionnel sur la flexibilité a fait long feu avec le refus de signer de FO et de la CGT.

Et chez les salariés, le mécontentement grandit de jour en jour !

Les deux confédérations non signataires appellent à une journée de mobilisation le 5 mars, c'est-à-dire à la veille de l'examen en Conseil des ministres du projet de loi du gouvernement.

Cette décision d'action a été approuvée à l'unanimité par notre Comité Confédéral National, réuni les 6 et 7 février derniers.

En Haute-Savoie, un appel commun FO/CGT (rejoints par la FSU et Solidaires) a été lancé : Grève et manifestation à la Préfecture le 5 mars à 14H30. (voir appel en première page)

Nous entrons dans une situation nouvelle.

Nous considérons que si l'action commune est souhaitable, elle doit être déterminée par l'objectif revendicatif et par les moyens à mettre en œuvre pour le faire aboutir. C'est le cas de la journée du 5 mars.

C'est l'inverse du « syndicalisme rassemblé » qui a amené à l'impasse ces dernières années.

L'objectif, c'est de faire échec à l'accord MEDEF-CFDT en empêchant la transposition en loi..

Nous nous engageons déterminés dans cette mobilisation.

Plus largement, c'est la politique d'austérité que nous combattons.

SOMMAIRE

- 2 Editorial
- 3 Communiqué
- 4 Actualités sociales
- 6 Dossier : NTN-SNR
- 9 L'AFOC communique
- 10 Vie de l'UD
- 11 Culture
- 12 Album

MON ENTREPRISE DOIT ASSURER.
PLUS FORTE
LA PROTECTION
DES SALARIÉS !

- Santé
- Prévoyance
- Epargne
- Retraite

DES FORMULES POUR
TOUS LES SECTEURS
ET TOUTES LES TAILLES
D'ENTREPRISES

ADREA
Plus fort pour moi

Nos conseillers spécialisés à votre écoute au 04 79 70 80 90
www.adrea-paysdesavoie.fr

Communiqué

L'accord sur la compétitivité et la sécurisation de l'emploi du 11 janvier 2013 est un accord nocif pour l'emploi et dangereux pour les droits des salariés

«La flexibilité c'est maintenant; les droits des salariés c'est demain, peut-être!»

c'est ainsi que peut se résumer l'accord non signé par deux des trois grandes confédérations

L'accord c'est:

+ de flexibilité

- Les accords de maintien dans l'emploi:
 - ✦ chantage à l'emploi contre possible réduction de salaire et/ou retour sur le temps de travail;
 - ✦ Évitement de l'obligation du PSE quand refus de plus de 10 salariés;
 - ✦ Pire, il est prévu que la seule existence d'un tel accord fonde le licenciement du salarié.
- Facilitation des licenciements au moindre coût.
- Remise en cause du CDI de droit commun avec la création d'un CDI intérimaire.

L'accord c'est:

- de sécurité

- de droits pour les salariés

- Si refus d'une mobilité interne: licenciement pour motif personnel au lieu d'un licenciement pour motif économique.
- Mobilité volontaire «sécurisée» avec pré-qualification de la rupture du contrat en démission.
- Introduction d'un critère subjectif, celui de la compétence, dans l'ordre des licenciements.
- Réparation encadrée sur la base d'un barème en conciliation prud'hommes.
- Éviction du juge dans les procédures.
- Diminution des délais de prescription pour que les salariés fassent valoir leurs droits en justice.

De plus, de nombreux points présentés comme des avancées ou droits nouveaux n'en sont pas ou sont aléatoires, c'est le cas en matière:

- de complémentaire santé: pas généralisée;
- de temps partiel: des avancées de façade;
- de droits rechargeables pour les chômeurs: payés par les chômeurs eux-mêmes;
- ou de mobilité: forcée au risque d'être licencié.

Au final: un accord en faveur des employeurs et un accord destructeur de droits collectifs et individuels.

À la suite de notre intervention, certains points sont déjà modifiés dans l'avant-projet de loi, preuve que cet accord est



mauvais. Mais il en reste beaucoup d'autres nocifs pour les droits des salariés, particulièrement avec la flexibilité accrue.

Qui plus est, certaines dispositions de l'accord ne sont pas conformes, selon nous, aux textes internationaux.

Pour FO, cet accord n'est pas transposable en loi sans dangers.

Pour qu'un mauvais accord ne devienne pas une mauvaise loi, faisons-nous entendre et respecter.

Le dossier n'est toujours pas clos: mettons la pression!

Nous allons continuer de faire le tour des groupes parlementaires pour les alerter sur les dangers, afin que chaque élu puisse se prononcer en toute connaissance de cause.

Agir, c'est encore le sens de l'appel commun des deux confédérations non signataires –FO et CGT– à des manifestations, rassemblements et arrêts de travail sur tout le territoire.

Le 5 mars prochain non à l'accord et non à sa transposition

La Rentrée scolaire 2013 se prépare en Haute-Savoie

Par René Hamel

Le Recteur et le Directeur départemental de la Haute - Savoie ont fait connaître, lors des derniers Comités Techniques, les conditions de la rentrée dans les collèges et lycées publics du département.

COLLEGES : La croissance démographique (+ 266 élèves prévus la prochaine rentrée) devrait se poursuivre sur les 5 années à venir. La création de 26 équivalents temps plein (ETP) n'est pas de nature à inverser une situation marquée par des effectifs pléthoriques dans les classes.

Les structures de base demeurent à 28 élèves par classe de sixième, 29 en cinquième et 30 en quatrième et en troisième. Cela signi-

LYCEES : hormis le lycée Lachenal, qui avec la sectorisation des lycées annéciens bénéficie d'une dotation supplémentaire équivalente à 15 postes, avec une évolution importante du nombre des élèves, le bilan départemental est négatif de 283 heures postes ; il y aura au moins une vingtaine de suppressions de postes dans les lycées de la Haute Savoie (5 à St Julien, 7 à Rumilly, 5 à Thonon La Versoie...) et des mesures de carte scolaire imposées.

Force Ouvrière appelle les enseignants, les personnels à se réunir dans les établissements, dans

fié concrètement, qu'après la fermeture d'une quarantaine de postes lors des 2 dernières années dans les collèges de la Haute Savoie, les effectifs des classes vont encore s'alourdir en quatrième, mais surtout en troisième avec l'accueil de + 229 élèves avec seulement 4 divisions supplémentaires.

Si 2 chiffres devaient qualifier cette rentrée dans les collèges : + 266 élèves et 4 divisions en moins.

De plus, les ETP ajoutés ne correspondent pas la création de postes d'enseignants mais à l'embauche d'étudiants admissibles aux concours de recrutement, dont l'admission comme professeurs-stagiaires a été reportée d'une année. Ils

l'unité la plus large avec les syndicats, pour établir leurs revendications précises et décider les moyens d'action les mieux adaptés pour les faire aboutir.

Après la Grève nationale du 12 février, initiée par la CGT / FO / SUD / CNT / FAEN, grève à laquelle s'est jointe le SNUIPP-FSU dans les écoles, la Fédération FO de l'enseignement continuera à proposer à l'ensemble des syndicats de l'Education nationale action commune pour le retrait des décrets sur les rythmes scolaires et l'abandon de la Réforme Peillon sur la territorialisation de l'Ecole, contre

seront contractuels pendant un an, avec un service de 6 heures, multipliant ainsi les blocs horaires dans les établissements. Les quelques créations se feront par redéploiements de postes supprimés.

Concernant les ULIS : (accueil des élèves handicapés en milieu ordinaire), il y aura 2 nouvelles structures pour + 64 élèves. Les effectifs vont augmenter dans les classes des 21 structures pour se rapprocher des 14 élèves, alors que la moyenne actuelle est de 10.2 élèves.

Concernant les SEGPA : + 40 élèves et 64 heures réparties dans les 11 établissements du département.

les suppressions de postes et pour les créations nécessaires, pour le respect des statuts nationaux des personnels.

Actualités sociales



Remettre le **social**
au cœur de l'**entreprise**

SynCea



Chez SYNCEA, nous travaillons depuis vingt ans pour les élus de CE et uniquement pour eux. Notre mission commune est de veiller à ce que l'humain et le social restent au cœur de l'entreprise. Pour être toujours plus utiles au quotidien, nos experts-comptables, économistes, juristes et consultants en relations sociales mettent leurs compétences à votre service avec un objectif clair: la prise en compte de l'intérêt des salariés dans toutes les décisions concernant la marche de votre société ou de votre association.

Expertises économiques et sociales auprès des comités d'entreprise

BUREAUX DE LYON
47, rue Maurice FLANDIN
69003 LYON
Tél.: 04 72 13 23 30 - Fax : 04 72 13 23 36

SIÈGE SOCIAL
Tél.: 01 48 19 25 40

www.syncea.fr - info@syncea.fr

VOUS POUVEZ COMPTER AVEC NOUS !

Fin d'une époque et projets d'avenir pour NTN-SNR

Par Julian Marquès



« 30 ans que j'ai commencé à travailler ici... Je fais presque partie des meubles ! » A l'évocation de toute une vie de souvenirs, on sent poindre la nostalgie chez Isabelle Combépine, déléguée syndicale centrale Force Ouvrière chez NTN-SNR. Car l'attachement à l'entreprise est profond, non seulement pour Isabelle et ses 2400 collègues qui travaillent sur le bassin annécien, mais aussi pour tous les haut-savoyards de souche ou d'adoption : implantée à Annecy depuis 1916 (voir article page 8), la société demeure le premier employeur industriel des deux Savoie, en plus d'être encore une fierté locale...

C'est peu dire si, dans la région, l'arrivée du japonais NTM avait à

l'époque fait l'effet d'une bombe : présent dans le capital depuis 2006, majoritaire depuis 2008... et propriétaire exclusif d'ici le premier trimestre 2013. L'inquiétude demeure, et nombreux sont ceux qui dénoncent une vente programmée « en douce » par Renault, en mal de liquidités. Isabelle Combépine ironise : « On l'oublie souvent, mais c'est à Renault que nous devons nos plus grosses réductions d'effectif ! Sans parler des annonces récentes de suppression d'emploi (7500 postes supprimés chez Renault d'ici 2016, NDLR). » Si le départ de Renault signifie la fin d'un éventuel veto en cas de licenciements collectifs, la direction se veut rassurante et préfère évoquer le chemin parcouru depuis l'arrivée de NTN.

C'est sur le site de Seynod que nous sommes reçus par Laurent Guiot et Christian Ouzilleau, respectivement responsable de la communication et responsable du personnel sur le site, en compagnie d'Isabelle et de Stéphane Renaud, secrétaire général adjoint de l'Union départementale. L'endroit n'est pas choisi par hasard et accueille les derniers investissements de l'entreprise : une production d'avant-garde pour NTN-SNR, qui souhaite notamment s'attaquer au marché du roulement pour éoliennes. « Si nous avons en partie délocalisé en Roumanie, c'est pour nous concentrer ici sur une production à forte valeur ajoutée... ». 80 % de la production est destiné au marché de l'automobile, et si, en apparence au moins, la direction ne craint...

Dossier

pas de perdre sa relation privilégiée avec Renault, le marché automobile européen est en berne. « C'est compensé par notre progression à l'international, sur les marchés émergents notamment », nous explique Christian Ouzilleau. « Ça n'aurait jamais été possible sans NTN... »

Coté employés, deux chiffres sont mis en avant : le budget dédié à la formation (4,3% de la masse salariale), et un turnover relativement faible avoisinant les 3%. Au détour d'une diapo, s'affiche la baisse récente de la production, qui n'est pas sans incidence sur le personnel : renvoi du personnel intérimaire, disparition des heures supplémentaires et recours aux RTT collectifs sont devenus la règle. Sans parler du blocage des embauches en CDI, objet des luttes syndicales actuelles... L'avenir ? « Les investissements sont importants, la prise de risque aussi. » Autrement dit, l'année à venir sera décisive. Pour tout le monde.

Chez Force Ouvrière, on reste vigilant. « Nos interventions sont particulièrement centrées sur le respect des règles de vie en entreprise et le stress au travail, à travers les cadences imposées notamment. » nous explique Isabelle. « L'aspect humain doit prévaloir dans la relation salarié – direction. » Si les revendications concernent surtout l'augmentation des salaires, le chômage partiel de décembre et le blocage des embauches laissent un goût amer. Positionné comme troisième force syndicale, FO impose progressive-

ment sa marque. « Notre syndicat a traversé une mauvaise passe en 2010 mais notre équipe est aujourd'hui plus soudée et surtout plus forte ! Nous n'avons pas comme idéologie de signer systématiquement tous les accords comme certains ou bien de ne jamais rien signer comme d'autres... Nous analysons, nous négocions et nous signons uniquement si nous pensons qu'il y a un réel intérêt pour le salarié. » Et de conclure sur un leitmotiv que nous connaissons bien. « Ce qui nous différencie des autres syndicats : notre indépendance ! »

Remerciements à Laurent Guiot, Christian Ouzilleau et Isabelle Combépine.



SNR : De l'atelier familial à la multinationale

Si NTN-SNR fait partie du paysage haut-savoyard depuis de très nombreuses années, peu connaissent ou se souviennent des lointaines origines de la multinationale qu'elle est devenue...

L'histoire débute en Suisse à la fin du XIXe siècle, pas très loin de Zurich, où un certain Jacques Schmidt réalise les premières bagues et les premières billes en acier trempé pour les futurs roulements. Ainsi naît la société SRO, qui dépose son brevet de roulement à billes en 1894 et devient rapidement fournisseur exclusif de l'industrie française.

Il faudra attendre la 1ère guerre mondiale et la crainte d'une invasion allemande pour voir l'entreprise installer sa première usine à Annecy, à la demande de l'armée française : construite à proximité de la gare et dirigée par le fils Ernest Schmidt dès 1916, elle

emploie 200 personnes dès la première année.

Viennent ensuite les années fastes avec l'explosion de la demande en véhicules terrestres et aériens, qui entraîne la progression exponentielle du besoin en roulement à billes, rouleaux et autres paliers de transmission. Même la crise des années 30 ne peut freiner la croissance, et avec l'automatisation naissante, l'usine produit en 1939 près d'1,5 millions de roulements à l'année et emploie 1300 personnes.

En juin 1940, la France est vaincue et Ernest Schmidt regagne la Suisse. Réquisitionnée par la Wehrmacht, l'usine tourne au ralenti jusqu'à son bombardement par la Royal Air Force le 9 mai 1944. Après la libération, ne pouvant bénéficier des aides de l'Etat du fait de sa nationalité suisse, Ernest Schmidt est contraint de revendre les vestiges de SRO à la Régie na-

tionale des Usines Renault. Le 30 août 1946 est fondée SNR : Société Nouvelle de Roulements.

Après une décennie de reconstruction, SNR entre dans sa phase d'expansion et l'agglomération accueille de nouvelles unités de production : Meythet, Argonay et Seynod de 1960 à 1966. En 1985, l'entreprise change de raison sociale pour devenir "SNR Roulements". Au fil des années, la société s'internationalise et s'implante au Brésil, au Japon et en Roumanie notamment.

En 2007, la société japonaise NTN entre au capital avant de devenir majoritaire un an plus tard, jusqu'au désengagement complet de Renault annoncé début 2013. Ainsi naquit NTN – SNR Roulements, telle que nous la connaissons aujourd'hui.



Ci-contre : l'équipe FO-SNR lors de leur dernière Assemblée générale.

L'AFOC communique

Coup de chaud sur les prix

2013 : la poursuite des augmentations

Les augmentations continuent, le porte-monnaie n'a pas de répit. Le consommateur constate que son panier est de moins en moins lourd et la facture plus conséquente.

Pour vous donner un aperçu, l'AFOC départementale vous communique sur un air de violon la danse des prix.

Le gaz	+ 2,4%
L'électricité	+ 2,5%
La Redevance TV	+ 4,8%
Le timbre	+ 5%
L'impôt sur le revenu	+ 2% (en moyenne)

Rien n'est fini, car de la valse lente nous allons passer à la valse rapide.

Nouveau tarif : le dépannage sur l'autoroute est facturé depuis le 1er janvier à 119,75€. Le remorquage à 148€ TTC.

Consommateurs, à vous de juger ! Le pouvoir d'achat en prend un coup. Jusqu'à quand faudra-t-il subir cette compression ?

D'autre part, le taux de rémunération du livret A devrait passer de 2,25% à 1,75% ou 1,50%. C'est toujours le petit, celui qui galère pour économiser quelques sous qui prend les coups.

Que doit faire le consommateur ? Plus se priver ou s'appauvrir davantage jusqu'à être totalement écrasé par le gros !



XJ Média

Informatique - web - social media

06.12.78.16.86

xjmedia.fr

Les Cinq Sens
institut de beauté

04.50.67.60.50

Offre spéciale : **-10%** sur votre première prestation avec le code « Cinq Sens hiver »
A donner lors de la prise de RDV !

*Valable sur toutes les prestations hors cure, hors bon cadeau, hors promotion et hors épilation jusqu'au 31/03/13, uniquement avec le code lors de la prise de RDV. Une offre par personne.

- Épilation
- Ongles
- Soins du visage
- Soins du corps
- Soins duo
- Gelli M6 lift M6

www.institut-lescinqsens.fr

Vie de l'UD

L'AFOC met à la disposition de ses adhérents un service de conseil juridique et de traitement amiable des litiges individuels qu'ils peuvent rencontrer dans leur vie quotidienne et dans tous les domaines de la consommation.

Permanences sur Cran-Gevrier : le lundi de 14h à 17h
le mercredi de 14h à 17h
le vendredi de 8h30 à 12h
(Tél : 04 50 67 40 22)

Permanence sur Cluses : le lundi de 14h à 17h sur rendez-vous
(Tél : 07 88 38 01 80)

Le secrétaire de l'AFOC
François Garofalo



Permanences Fonction Publique

A l'UD FO 74 à Cran Gevrier
Tous les mercredis matin de 9H à 11H30

En liaison avec l'AFOC, une enquête est ouverte sur les logements des fonctionnaires et le respect de la règle des 5 %.

Par ailleurs, une pétition nationale pour le retrait du jour de carence est en cours.

N'hésitez pas à prendre contact, pour harmoniser une action départementale en direction des personnels et des services des différents ministères présents en Haute Savoie.

Restaurant
LE DERSIM
Chez Véli

Menus ouvriers / kebabs
Sur place ou à emporter

22 route de Frangy (face à l'usine SNR)
74960 MEYTHET

Tél 04 50 22 02 93

Culture

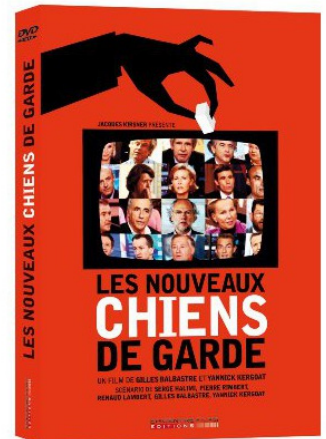
La Sélection du mois

Par Stéphane Renaud

DVD : **Les nouveaux Chiens de garde**
(Epicentre Film / de Gilles Balastre et Yannick Kergoat)

Implacable, combattif et salubre, ce documentaire pleinement militant est à regarder et à partager massivement. Les auteurs, en référence à l'ouvrage de Paul Nizan (1932) dénonce la collusion permanente entre les médias et les grands groupes financiers et industriels de notre pays. Drôle et féroce, ce film démonte les rouages de ce système politico-médiatique qui n'a qu'un seul objectif : défendre ses propres intérêts matériels. Et les vedettes du petit écran, pseudo journalistes et experts tout terrain de la pensée capitaliste libérale en prennent pour leurs grades !

Perroquets dociles et cupides, ils apparaissent pour ce qu'ils sont : les porteurs de valises des pouvoirs dominants.

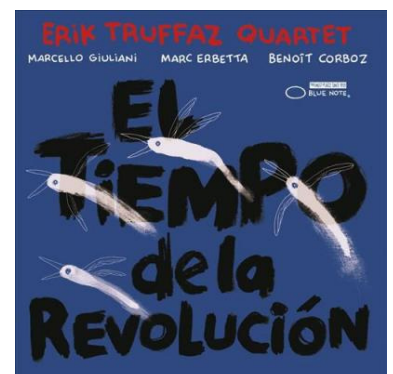


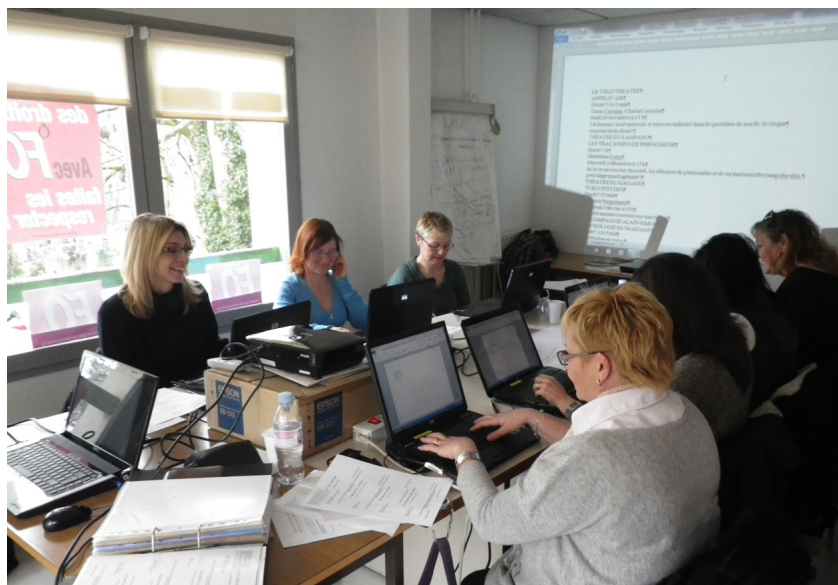
CD : **Avishai Cohen / Duende**

Le génial contrebassiste israélien s'est enfermés trois jours en Suède avec un jeune pianiste surdoué pour accoucher de cette dizaine de nouveaux titres. Mélange de standards (Coltrane, Porter et Monk) et de morceaux originaux, « Duende » sonne déjà comme l'un des grands disques de jazz de cette année 2013. Improvisations géniales et mélodies immédiate : le top !

CD : **Erik Truffaz Quartet / El tiempo de la revolution**

Dixième album du trompettiste suisse et toujours le même souffle, les mêmes couleurs, le même raffinement ! Une ambiance sonore rare, grand format, sensuelle et émouvant. A écouter sans modération.





Ambiance studieuse à FO, à l'image des élèves de la formation bureautique qui avait lieu les 28 et 29 janvier (ci-dessus) et de la délégation haut-savoiarde qui s'est rendue au meeting national à Paris le 24 janvier (ci-dessous).



Syndicats à l'Union locale d'Annecy :

UL FO, 12 rue de la république 74000 Annecy
04 50 45 23 76

*La Poste : tous les jours 9h/12 et 14h/17h

*Enseignement : le mercredi de 14h à 17h
et au 06 80 94 45 85

ANNEMASSE

UL FO, 7 rue du Môle 74100 Annemasse
04 50 95 67 37

CLUSES

UL FO, 7 rue Paul Verlaine 74300 Cluses
04 50 18 20 18

Syndicats à l'Union départementale :

UDFO74, 29 rue de la Crête 74960 Cran-Gevrier
04 50 67 40 15

*Action sociale : mardi 9h/12h

*Bâtiment : vendredi 14h/17h

*Commerce : mardi, mercredi et jeudi 9h/12h,
vendredi 14h/17h

*Conseil général : tous les jeudis

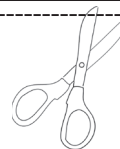
*Retraités : les premiers jeudis de chaque mois à l'UD
9h/12h

*Juridique : à l'UD sur rendez-vous (04 50 67 40 15)

*AFOC : 04 50 67 40 22

Perm. lundi et mercredi 14h/17h, vendredi 9h/12h

Bulletin d'adhésion



NOM

Prénom

Entreprise

Téléphone pro

Profession

Code APE

Adresse personnelle

Téléphone personnel

Email

A retourner à : UD FO Haute-Savoie, 29 rue de la Crête 74960 CRAN-GEVRIER